



RCS : LAVAL

Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 00241

Numéro SIREN : 389 148 792

Nom ou dénomination : R.A. EXPANSION

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2014 sous le numéro de dépôt 2805

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LAVAL

CS 415 (12 allée de la Chartre)
53004 LAVAL CEDEX
TEL: 02 43 59 70 80 - FAX : 02 43 58 15 67
www.infogrefffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

MAITRE GERVAIS OUTIN
RUE DES MARTINIERES
53960 BONCHAMP LES LAVAL

V/REF : GO/GD
N/REF : 92 B 241 / 2014-A-2805

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE LAVAL certifie qu'il a reçu le 13/10/2014, les actes suivants :

Extrait de procès-verbal d'assemblée générale ordinaire en date du 24/09/2014
- Changement(s) de commissaire(s) aux comptes

Concernant la société

R.A. EXPANSION
Société à responsabilité limitée
5 et 17 rue de Corbusson
ZA le Châtellier II
53940 Saint-Berthevin

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2014-A-2805 le 13/10/2014

R.C.S. LAVAL 389 148 792 (92 B 241)

Fait à LAVAL le 13/10/2014,
Le Greffier



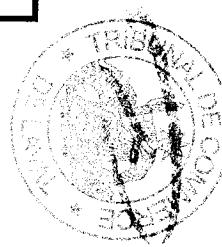
"PROCES VERBAL"

Dépôt effectué au Greffe du Tribunal
De Commerce de LAVAL, le **13 OCT. 2014**
Sous le N° **ZOU 14 12805** .
Le Greffier"

EXTRAIT

R.A. EXPANSION

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 Euros



Siège social : 5 et 17, rue de Corbusson
ZA Le Châtellier II
53940 SAINT BERTHEVIN

389 148 792 R.C.S. LAVAL

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 24 SEPTEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze,
Le vingt-quatre septembre à dix-sept heures,

Les Associés de la Société à Responsabilité Limitée **R.A. EXPANSION**, se sont réunis au siège social, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation régulière de la Gérance.

Etaient présents :

- Monsieur ADRION Jérôme,
Nu-propriétaire de 250 Parts
- Mademoiselle ADRION Valérie,
Nue-propriétaire de 250 Parts

SOIT AU TOTAL 500 Parts

Est également présent, Monsieur ADRION Rémy, usufruitier des 500 parts et cogérant de la société.

L'Assemblée est présidée par Monsieur ADRION Jérôme, cogérant de la société.

Monsieur le Président constate que la totalité du capital est représentée. L'Assemblée peut donc valablement délibérer.

La Présidence déclare en outre que la société ALTONEO AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée à l'Assemblée Générale par lettre recommandée avec avis de réception en date du 03 Septembre 2014, est présente.

L'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- **Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2013 et du rapport de gestion de la Gérance ;**
- **Lecture des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce ;**
- **Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2013 et quitus à la Gérance ;**
- **Affectation du résultat ;**
- **Approbation des conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce ;**
- **Nomination et/ou renouvellement du mandat des commissaires aux comptes.**

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Un exemplaire des statuts de la société ;
- Les rapports de la gérance ;
- Le rapport du commissaire aux comptes portant sur les conventions visées à l'article L223-19 du Code de Commerce ;
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Le bilan, le compte de résultat et les annexes de l'exercice clos le 31 Décembre 2013 ;
- Le texte des résolutions à soumettre à l'assemblée.

Monsieur le Président ouvre la séance en donnant lecture du rapport de gestion de la Gérance.

Il est ensuite donné lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

Après échange de vues et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président lit et met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

[...]

TROISIEME RESOLUTION

[...]

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité de commissaire aux comptes titulaire :

- **La société AUDIT GRAND OUEST,**
dont le siège social est fixé à RENNES CEDEX (35011) CS 51129 - Immeuble Le Dolmen – 106 A, rue Eugène Pottier,
Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 413 148 818 RCS RENNES
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables et sur la liste des commissaires de Sociétés du ressort de la Cour d'Appel de la région de RENNES,
pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2019**, en remplacement de la société A.S.D. – Audit Stratégie et Développement dont le mandat prend fin à l'issue de la présente Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité de commissaire aux comptes suppléant :

- **Monsieur MONNIER Patrick,**
Immeuble Le Dolmen – 106 A, rue Eugène Pottier, CS 51129 – 35011 RENNES CEDEX
pour la durée du mandat de la société AUDIT GRAND OUEST, commissaire aux comptes titulaire, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2019**, en remplacement de Monsieur BOISNARD Olivier dont le mandat prend fin à l'issue de la présente Assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés, ainsi que par Monsieur ADRION Rémy, cogérant.

Mademoiselle ADRION Valérie,

Monsieur ADRION Jérôme,

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

Monsieur ADRION Rémy,